

## Les responsabilités d'un chef d'entreprise d'activité médicale libérale



### Gestion financière

- **Budget et comptabilité** : maintenir une gestion financière rigoureuse et à l'équilibre, incluant la comptabilité, la planification budgétaire et fiscale...
- **Optimisation fiscale/financière** : s'assurer que l'entreprise bénéficie des avantages fiscaux et des aides disponibles, en toute légalité.



### Stratégie de développement

- **Formation personnelle** : se tenir au courant des avancées dans son domaine médical et en gestion d'entreprise.
- **Réseautage professionnel** : participer à des associations professionnelles et à des conférences pour rester connecté avec les collègues et les avancées du secteur.
- **Vision à long terme** : définir les objectifs à long terme de la pratique et les stratégies pour les atteindre, en anticipant les évolutions du marché de la santé.
- **Développement économique** : optimiser les ressources (cotation par exemple) et être en capacité d'aller chercher des ressources complémentaires



### Maintenance du bâtiment et des équipements

- **Acquisition et entretien** : gérer l'achat, la maintenance et le renouvellement des équipements
- **Gestion immobilière** dans le respect de la réglementation : incendie, handicap, DASRI...



### Conformité réglementaire

- **Normes médicales** : respecter les normes de pratique médicale et les recommandations des autorités sanitaires.
- **Protection des données** : assurer la conformité avec les lois sur la protection des données personnelles – EX: RGPD pour la confidentialité des dossiers



### Ressources humaines

- **Recrutement et formation** : embaucher du personnel qualifié, organiser des formations continues pour maintenir les compétences à jour.
- **Gestion du personnel** : superviser le personnel, gérer les conflits, et veiller à un environnement de travail sain.



### Qualité & gestion des risques

- **Couverture d'assurance** : souscrire les assurances nécessaires pour couvrir les risques professionnels, notamment la responsabilité civile professionnelle.
- **Protocoles de soins** : développer et maintenir des protocoles de soins pour garantir une qualité constante.
- **Gestion des risques** : identifier et gérer les risques associés à la pratique médicale, incluant les erreurs médicales.
- **Satisfaction des patients** : s'assurer que les patients reçoivent un accueil et des soins de qualité, et gérer efficacement les feedbacks et plaintes.